



## CONFÉRENCE DE PRESSE

21 novembre 2025 - Café du Palais - Pau

### Contact Presse

presse@paucestvous.com ou Fabienne CARA - 06 33 66 89 71

Après avoir posé les bases d'une démocratie participative, fondée sur l'écoute et la co-construction, nous ouvrons aujourd'hui **le deuxième chapitre de nos Fondations** : celui de **l'exemplarité des élu.e.s, de la moralisation et de la transparence de la vie politique locale.**

C'est le deuxième pilier de notre programme :

- Parce qu'aucune transformation durable ne peut être menée si les élu.e.s ne sont pas ell.eux-mêmes exemplaires.
- Parce qu'une démocratie locale moderne repose sur trois piliers indissociables : **la participation, l'intégrité et la transparence.**

L'exemplarité, c'est accepter que l'action publique se déroule sous le regard de celles et ceux au nom desquels on agit. C'est refuser les zones d'ombre. C'est reconnaître que les élue.e.s ne doivent pas s'installer au-dessus des autres, mais se situer **au milieu des Paloises et des Paloïs**, dans leur quotidien, dans leurs réalités, dans leurs préoccupations concrètes: **ne pas fonctionner de manière féodale, en pensant être au-dessus de tout, y compris des lois, comme si l'on était un Roi ou membre d'une cour.**

Ce deuxième chapitre porte donc un engagement : **remettre l'éthique au centre, non pas comme une posture morale, mais comme une méthode de gouvernance.**

### 1 - DES ÉLU.E.S ENGAGÉS, DISPONIBLES ET AU CONTACT

La première condition de l'exemplarité, c'est la disponibilité. Un.e élu.e doit pouvoir consacrer son temps, son énergie et son attention à la mission que les habitant.e.s lui ont confiée. Il ou elle ne peut pas être partout, multiplier les postes, les présidences ou les responsabilités au point de perdre le fil de ses propres dossiers. La concentration des fonctions affaiblit l'action publique, fragilise l'écoute du terrain et finit par créer une distance avec les habitant.e.s.

Pour que chaque élu.e soit réellement engagé.e, nous instaurerons des règles claires:

- **Le non-cumul entre la fonction de maire et la présidence de l'agglomération.**
- **L'impossibilité pour les adjoint.e.s de cumuler avec un mandat départemental ou régional.**
- **Une meilleure répartition des responsabilités dans l'agglomération**, pour éviter que quelques élu.e.s cumulent plusieurs postes stratégiques et rémunérateurs.

À travers ces engagements, nous affirmons une idée simple : **l'action publique demande du temps, de l'attention et une présence totale.**

L'exemplarité passe aussi par la sobriété dans le rapport à l'argent public.

Les indemnités doivent être perçues comme une compensation pour une charge de travail, et non comme une opportunité d'enrichissement. Elles doivent être connues, comprises et discutées.

Nous mettrons donc en place :

- **un plafonnement clair et transparent des indemnités**, pour éviter les rémunérations cumulées dépassant largement voir multipliant les salaires antérieurs des élu.e.s ;
- **la suppression des avantages en nature disproportionnés**, comme voitures et chauffeurs privés pour le maire ;
- **la publication annuelle des indemnités**, dans un format lisible, accessible, compréhensible.

Dans cette logique de sincérité, nous considérons également que ce qui appartient à la collectivité doit revenir à ses habitant.e.s. Les invitations culturelles ou sportives dont dispose la mairie doivent être distribuées de manière juste, équitable et visible.

Ainsi :

- **les invitations seront attribuées par tirage au sort** aux habitant.e.s, afin de démocratiser l'accès aux événements de la ville ;
- **un quota sera réservé aux agents municipaux**, en reconnaissance de leur engagement quotidien.

C'est une manière simple mais forte de rappeler que **l'él.u.e n'est pas le bénéficiaire des avantages publics : il ou elle en est le dépositaire temporaire.**

## 2 - UNE VIE PUBLIQUE CLAIRE, CONTRÔLÉE ET SANS OMBRE

Une démocratie locale moderne ne peut se contenter d'un discours sur la transparence : elle doit l'incarner dans ses pratiques quotidiennes. Cela implique de créer des garde-fous indépendants, de rendre l'information accessible et de permettre un contrôle continu de l'action publique.

Nous mettrons en place un.e **référént.e éthique indépendant**, extérieur à la collectivité, formé.e aux questions de déontologie publique et capable d'agir en toute neutralité. Il ou elle pourra être saisi aussi bien par les élus que par les agents ou les citoyen.ne.s.

Il ou elle aura pour mission d'identifier les conflits d'intérêts potentiels, d'accompagner les élu.e.s dans leurs questionnements déontologiques et de garantir que l'action publique reste dans le cadre de l'intégrité.

Pour renforcer cette démarche, nous créerons un **Registre citoyen de transparence**, un espace unique regroupant l'ensemble des données publiques essentielles : les indemnités des élu.e.s, leurs assiduités, leurs notes de frais, la rémunération des collaborateurs de cabinet, les déclarations des éventuels conflits d'intérêts sur le même modèle que la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Politique.

Toutes ces informations seront présentées de manière simple, actualisées régulièrement et librement consultables en Mairie. Parce que la transparence n'a de sens que si elle est lisible.

Nous mettrons également en place une **commission indépendante de contrôle financier**, composée d'élu.e.s de la majorité, d'élu.e.s de l'opposition, mais aussi de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort et d'expert.e.s reconnu.e.s. Elle aura pour rôle d'examiner les dépenses sensibles, les marchés stratégiques et l'ensemble des engagements financiers majeurs de la ville.

Cette commission permettra un regard pluriel, neutre et citoyen.

Un regard qui protège l'argent public et renforce la confiance dans l'action municipale.

Un regard qui fait de Pau une ville réellement exemplaire.

### 3 - UNE ÉTHIQUE QUI S'INCARNE DANS LE QUOTIDIEN DES ÉLUS

L'exemplarité, ce n'est pas un slogan. C'est une pratique quotidienne, faite de rigueur, d'assiduité, de respect des règles et de cohérence.

Pour que chaque élu.e incarne cette éthique, nous rendrons **la formation déontologique obligatoire**. Elle portera sur la prévention de la corruption, les conflits d'intérêts, la commande publique, la responsabilité financière, la gestion des fonds publics. On ne devient pas exemplaire par instinct : on le devient en comprenant pleinement ses obligations.

L'assiduité, elle aussi, fait partie des exigences de base. Être présent.e, travailler en commission, participer aux conseils, c'est le cœur du mandat. Nous publierons chaque trimestre **le taux d'assiduité** des élu.e.s, pour que chaque Palois et Paloise puisse juger de la présence et du sérieux de ses représentants. Les absences répétées et injustifiées entraîneront **une modulation des indemnités**, dans un souci d'équité et de responsabilité.

Enfin, nous encadrerons strictement les cadeaux et invitations susceptibles de mettre un.e élu.e dans une situation ambiguë. Tout avantage d'une valeur supérieure à **150 euros devra être déclaré** et pourra être refusé par le ou la référent.e éthique si la situation le justifie.

À travers ces règles, nous affirmons que **la responsabilité publique exige des comportements irréprochables**.

## CONCLUSION

Avec ce deuxième chapitre des Fondations, nous proposons une vision claire et ambitieuse : **celle d'une ville où les élu.e.s montrent l'exemple, où la transparence est totale, où l'éthique guide chaque décision.**

Une ville où la confiance n'est pas un mot mais un mécanisme, renforcé par des règles, des contrôles, des procédures et une culture nouvelle.

Une ville où les élu.e.s se consacrent pleinement à leur mission, sans cumul, sans privilège et sans opacité.

Une ville où les habitant.e.s peuvent vérifier, comprendre et questionner l'action publique.

Parce qu'à Pau, nous voulons une démocratie solide, apaisée, moderne.

Une démocratie où l'exemplarité n'est pas un objectif lointain mais **un mode de fonctionnement quotidien.**

*Pascal Boniface*

*Candidat à l'élection municipale de Pau 2026*